

Silverwax 11

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Silverwax 11
Autres moyens d'identification	NETTOYANT À TAPIS
Famille du produit	Nettoyant
Usage recommandé	Soulever la saleté tenace des tapis et détruire les mauvaises odeurs et laisse une odeur fraîche.
Fabricant	Laboratoire Hygienex Inc. 6400 Zéphirin-Paquet Québec, Québec, G2C-0M3 (418) 522-2332 www.hygienex.com
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, (613) 996-6666
Numéro de la FDS	11

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Irritation cutanée - catégorie 2; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Sensibilisation cutanée - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

Éviter de respirer les brouillards/vapeurs.

Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.

Porter des gants de protection.

Porter des lunettes de protection pour les yeux

Intervention :

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Identificateur du produit : Silverwax 11 - Ver. 1

FDS No. : 11

Date de préparation : le 24 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Page 01 de 06

Élimination :
Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
2-Butoxyethanol	111-76-2	1-5	Sans Objet	Sans Objet
Tetrapotassium pyrophosphate	7320-34-5	1-5	Sans Objet	Sans Objet
Isopropanol	67-63-0	1-5	Sans Objet	Sans Objet
C9-11, Alcoool ethoxylé	68439-46-3	1-5	Sans Objet	Sans Objet
Sodium xylenesulfonate	1300-72-7	1-5	Sans Objet	Sans Objet

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique résiduel. Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique présent sur le visage. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Prendre garde de ne pas éclabousser l'autre œil ou le visage avec de l'eau contaminée. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas. Produit chimique sec, eau, mousse, dioxyde de carbone (CO₂).

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux. Endiguer et recueillir l'eau contaminée afin de l'éliminer de façon appropriée.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé.

Identificateur du produit : Silverwax 11 - Ver. 1

FDS No. : 11

Date de préparation : le 24 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Page 02 de 06

Évacuer les endroits qui se trouvent dans la direction du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos. Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de données de sécurité avant de procéder au nettoyage. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Couvrir la surface du déversement avec le type de mousse approprié afin de réduire le dégagement de vapeur. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Rincer la zone du déversement. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : couverts, scellés de façon étanche. Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas inhaler ce produit. Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout chauffage qui augmentera la quantité de vapeurs. Si le produit est transféré dans un autre récipient, s'assurer que le nouveau récipient convient au produit. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Adhérer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et à tous les codes de prévention des incendies et aux codes du bâtiment.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
2-Butoxyethanol	20 ppm		25 ppm			

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Vérifier le bon état des gants de protection avant chaque usage.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives. Habituellement non requis lorsqu'on travaille avec de petites quantités. Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée.

Identificateur du produit : Silverwax 11 - Ver. 1

FDS No. : 11

Date de préparation : le 24 avril, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

Page 03 de 06

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Jaune claire.
Odeur	Fruitée
pH	10
Solubilité	Très soluble dans l'eau

Autres informations

État physique	Liquide
---------------	---------

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Conditions acides (pH bas).

Conditions à éviter

Hautes températures. Chaleur. Congélation. Lumière du soleil. Conditions acides (pH bas).

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
2-Butoxyethanol	925 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	320 mg/kg (lapin)	300 mg/kg (lapin)
Isopropanol	55 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	4720 mg/kg (rat) (4 heures d'exposition)	12890 mg/kg (lapin) (4 heures d'exposition)
C9-11, Alcool ethoxylé		3000 mg/kg (lapin)	2000 mg/kg (rat)
Sodium xylenesulfonate		7200 mg/kg (rat)	2000 mg/kg (lapin)

Oral ATEmix = 8883.31 mg/kg

0% of the mixture consists of an ingredient or ingredients of unknown acute toxicity (oral)

Dermal ATEmix = 7515.88 mg/kg

0% of the mixture consists of an ingredient or ingredients of unknown acute toxicity (dermal)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut être nocif selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Absorption par la peau

Peut être nocif selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Identificateur du produit : Silverwax 11 - Ver. 1

Date de préparation : le 24 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 11

Page 04 de 06

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Cancérogénicité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
2-Butoxyethanol	1474 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel))			1840 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau))
Isopropanol	9.64 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 96 heures; eau douce; statique)	14 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures; eau douce; statique)		
C9-11, Alcool ethoxylé	5-10 mg/L (96 heures)	5-10 mg/L (48 heures)		10-100 mg/L (Desmodesmus subspicatus (algue); 72 heures)
Sodium xylenesulfonate	1000 mg/L (96 heures)	1000 mg/L (Daphnia pulex (puce d'eau); 48 heures)		230 mg/kg mg/L (72 heures)

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%):

Aucun des composants n'est supérieur à 0.1%

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%):

Voir Section 3.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation le 24 avril, 2018

Signification des CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

abréviations LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Références Fiches signalétiques des fournisseurs,

<https://echa.europa.eu/fr/>

<http://www.csst.qc.ca/Pages/index.aspx>.

Autres informations Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d' utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.